



**The College of
Family Physicians
of Canada**

**Le Collège des
médecins de famille
du Canada**

Évaluation des programmes internationaux

Agrément et formation

Questionnaire

Préambule

Pour remplir le présent questionnaire, deux documents servent de référence :

1. L'adaptation par le CMFC des lignes directrices de l'OMS/FMEM sur l'agrément de l'enseignement médical de base pour les programmes d'enseignement postdoctoral de la médecine familiale
2. L'adaptation par le CMFC des normes mondiales de la FMEM sur l'amélioration de la qualité de l'enseignement médical postdoctoral pour la médecine familiale.

Bien que le terme *médecine familiale* soit utilisé dans l'ensemble des documents dans de nombreux contextes, les termes *médecine générale* ou *soins primaires* peuvent lui substituer. Quel que soit le terme utilisé, le but est de référer à la discipline qui offre des soins continus et complets, des soins prénatals aux soins palliatifs, pour tous les groupes d'âge et dans tous les contextes.

Il se peut que la meilleure façon de répondre à certaines questions soit de citer des critères d'agrément ou d'y référer, alors que pour d'autres questions, il faudra décrire les pratiques habituelles des programmes d'enseignement ainsi que les méthodes utilisées pour les surveiller et assurer qu'ils respectent ces pratiques.

Système d'agrément

1. Décrire brièvement le système d'agrément des programmes postdoctoraux de médecine familiale et l'autorité responsable du fonctionnement de ce système. Fournir une liste des organisations considérées être les principaux intervenants.
2. Comment les normes ou les critères d'agrément sont-ils établis et ensuite portés à la connaissance des intervenants?
3. Quelle est la composition du comité ou du conseil sur l'agrément? Décrire brièvement comment les membres sont choisis et comment les intervenants sont représentés. Comment les décisions sont-elles prises? Comment les opinions divergentes sont-elles traitées? Si les membres du comité ou du conseil ont des rôles ou des responsabilités définis, prière de fournir une description précise de chacun.
4. Quelles sont les exigences en matière d'auto-évaluation ou d'auto-examen d'un programme faisant l'objet du processus d'agrément? À quelle fréquence cela se produit-il? Comment cet examen influence-t-il l'amélioration de la qualité du programme d'enseignement? Il serait utile de joindre en annexe une brève description des éléments.
5. Décrire la nature des visites sur place aux programmes de formation dans le cadre du processus d'agrément, notamment la durée, l'organisation, la composition de l'équipe et la façon dont les rapports sont présentés au comité d'examen de l'agrément.
6. Quel est le rôle du programme de formation dans la planification et l'organisation de la visite d'agrément?
7. Décrire la procédure utilisée pour examiner et mettre à jour ces normes.
8. Décrire ce que contient le rapport d'agrément final, qui le reçoit et à quel moment, ainsi que comment il est utilisé. Les décisions finales sont-elles rendues publiques?
9. Énumérer les catégories de décision sur l'agrément et décrire leur portée. Indiquer la fréquence à laquelle elles sont utilisées. Il serait utile de joindre, si possible, un tableau des résultats d'agrément des 3 derniers cycles d'agrément.
10. Décrire les mesures de protection visant à assurer que le système d'agrément puisse traiter efficacement les tentatives d'influencer injustement le processus décisionnel (ex. : pression politique, conflits d'intérêt déclarés ou non déclarés, coercition).

Normes générales pour les programmes postdoctoraux de médecine familiale

1. Mission et résultats

- 1.1 Fournir des copies des documents ou des déclarations d'agrément qui définissent le fondement des objectifs de résultat pour l'enseignement postdoctoral de la médecine familiale et décrire comment ils sont utilisés par les programmes d'enseignement dans votre milieu ou sous votre autorité.
- 1.2 Décrire brièvement la procédure utilisée pour élaborer et examiner ces documents.
- 1.3 Décrire comment les critères d'agrément favorisent le développement du professionnalisme chez les médecins de famille, en particulier pour permettre au médecin d'agir dans le meilleur intérêt du patient et du public.
- 1.4 Fournir un document décrivant les compétences que les stagiaires doivent acquérir dans le cadre de leur programme de formation. Prière de souligner les compétences énumérées à la section 1.4, page 7 du document annexé intitulé *Adaptation de l'enseignement médical postdoctoral pour la médecine familiale – Normes mondiales de la FMEM sur l'amélioration de la qualité*.

1.4 RÉSULTATS DE LA FORMATION

*Les autorités compétentes pertinentes **doivent**, en collaboration avec les organisations professionnelles, définies au point 1.1, définir les compétences qui doivent être acquises par les stagiaires dans le cadre des programmes de formation.*

*Les compétences générales et spécifiques que doivent acquérir les stagiaires **doivent** être précisées et liées aux compétences acquises dans le cadre de l'enseignement médical de base. L'évaluation des compétences acquises par les stagiaires **devrait** servir de rétroaction pour l'élaboration du programme.*

Annotation :

Les compétences peuvent être définies en termes professionnels généraux ou en termes de connaissances, de compétences, d'attitudes et de comportements spécifiques. Les compétences applicables à la formation postdoctorale (voir les références 9-12) comprendraient, pour la médecine familiale, les aspects suivants :

- *Soins aux patients appropriés, efficaces et prodigués avec compassion pour permettre d'aborder les problèmes de santé ainsi que la promotion de la santé et la prévention des maladies*

- *Connaissances médicales dans les sciences biomédicales, cliniques et comportementales fondamentales, l'éthique médicale et la jurisprudence médicale et mise en pratique de ces connaissances dans le cadre des soins aux patients*
- *Techniques de communication interpersonnelle qui assurent l'échange efficace d'information avec chaque patient et sa famille et travail d'équipe avec les autres professionnels de la santé, la communauté scientifique et le public. Cela devrait comprendre l'enseignement des soins axés sur le patient, les soins axés sur la relation ou des concepts semblables.*
- *Évaluation et utilisation des dernières connaissances scientifiques afin de continuellement mettre à jour et améliorer les pratiques cliniques*
- *Agir comme superviseur, formateur et enseignant auprès de ses collègues, des étudiants en médecine et des autres professionnels de la santé*
- *Capacité à être chercheur contribuant au développement du domaine médical choisi et à la recherche dans ce domaine*
- *Habilité relative au professionnalisme et disposition à reconnaître ses erreurs*
- *Intérêt et habileté à agir comme défenseur du patient*
- *Connaissance des questions relatives à la santé publique et aux politiques de santé et sensibilisation et réceptivité envers le contexte global du système de soins de santé, notamment l'organisation des soins de santé, le partenariat avec les prestataires et les directeurs des soins de santé, la prestation de soins de santé efficaces, l'économie de la santé et la répartition des ressources*
- *Être orienté sur la collectivité : comprendre l'état de santé et les besoins de la collectivité desservie afin de développer et d'offrir les services appropriés*
- *Habilité à comprendre les soins de santé, à déterminer et à mettre en oeuvre l'amélioration des soins au niveau du système*
- *Habilité à collaborer avec les autres membres de l'équipe de soins, ainsi qu'avec les patients et leur famille.*

2. Processus de formation

- 2.1 Décrire le programme de formation prescrit exigé par les critères d'agrément, y compris les éléments spécifiques à la médecine familiale, et les autres expériences ou stages, autant sur le plan clinique que non clinique. Il peut être utile de fournir un schéma descriptif.
- 2.2 Quel est le degré de participation exigé du programme de formation en médecine familiale et des médecins de famille enseignants/précepteurs dans chacune de ces expériences selon les critères d'agrément?
- 2.3 Quel est le rôle attendu du stagiaire dans la prestation des soins aux patients, selon les critères d'agrément?
- 2.4 Décrire la nature de l'exercice de la médecine familiale tel que devraient le vivre les stagiaires de ces programmes.
- 2.5 Quels sont les critères relatifs à la supervision, à la rétroaction et à l'évaluation des stagiaires pendant les aspects cliniques des programmes?
- 2.6 De quelles façons s'attend-on que les programmes donnent graduellement des responsabilités accrues aux stagiaires au cours de leur formation?
- 2.7 Quelles sont les exigences en matière d'enseignement formel, y compris les séminaires et l'apprentissage en petits groupes, des fondements théoriques et scientifiques de la discipline ainsi que des notions organisationnelles, juridiques et éthiques importantes?
- 2.8 Décrire l'équilibre attendu entre les services cliniques et l'éducation au sein des programmes et la façon dont les programmes sont tenus de surveiller ces aspects.
- 2.9 Comment les stagiaires sont-ils tenus d'acquérir les compétences en lecture critique de la documentation et en médecine factuelle? Quelles sont les exigences en matière d'exposition aux activités de recherche?
- 2.10 Comment les programmes sont-ils tenus de démontrer que les stagiaires participent activement à la prestation de soins à toute la gamme de patients et pour une variété de problèmes et que le volume est approprié à l'apprentissage?
- 2.11 Quelles sont les attentes envers les stagiaires relativement à l'apprentissage et à la mise en pratique des concepts de continuité des soins?

- 2.12 Indiquer comment les aspects suivants se reflètent dans les critères d'agrément et les autres exigences des programmes, en faisant référence à la section 2.3 du document sur l'amélioration de la qualité.
- Composer avec des problèmes non différenciés et des situations cliniques incertaines
 - Composer avec les aspects psychosociaux et culturels des soins de santé
 - Aptitudes à communiquer avec les patients et les autres professionnels de la santé
 - Comprendre la relation médecin-patient, y compris limites, la dynamique du pouvoir et les questions d'intimité
 - Utilisation des dossiers médicaux et de la documentation
 - Connaissance d'un cadre de bioéthique, y compris la capacité à le mettre en pratique dans une situation clinique
 - Familiarité avec les questions médico-légales pertinentes
 - Compréhension des concepts d'assurance de la qualité et capacité de les appliquer aux aspects de la pratique
 - Compréhension des déterminants non biologiques de la santé et des conséquences sur les patients et la communauté
 - Capacité à mettre en pratique les concepts de promotion de la santé et de prévention des maladies dans le cadre de la pratique clinique
 - Connaissance du système de soins de santé, y compris l'utilisation des ressources communautaires dans la prestation de soins aux patients
- 2.13 Comment les programmes d'enseignement sont-ils organisés dans votre territoire et quelles sont les exigences en matière de gouvernance et de responsabilité?
- 2.14 Quel est le rôle exigé des stagiaires et des autres intervenants dans la gouvernance du programme?

3. Évaluation des stagiaires

- 3.1 Décrire les critères qui se rapportent à la procédure d'évaluation des stagiaires, notamment les méthodes exigées des programmes de formation ainsi que toute méthode ou tout examen administré par l'autorité ou le Collège, à la fois pendant la formation (évaluation formative) et à la fin de celle-ci (évaluation terminale). Indiquer la relation entre ces méthodes et la nature de la pratique clinique.
- 3.2 Quelles sont les exigences en matière de rétroaction donnée aux stagiaires et d'observation directe de leur rendement clinique pendant les tâches cliniques quotidiennes?
- 3.3 Décrire les mécanismes d'appel exigés au niveau du programme de formation et au niveau du Collège ou d'une autre autorité.

4. Stagiaires

- 4.1 Quels sont les critères d'agrément relativement à la procédure d'admission aux programmes de formation postdoctorale?
- 4.2 Comment le nombre de stagiaires admis aux programmes d'enseignement est-il établi?
- 4.3 Décrire les exigences en matière de soutien, de counselling et d'orientation professionnelle afin de répondre aux besoins des stagiaires.
- 4.4 Décrire la nature des heures de travail des stagiaires. Quelles sont les exigences relatives à l'équilibre entre le service et l'éducation, p. ex. les contrats?
- 4.5 Comment les interruptions dans le programme de formation (congé de maladie ou parental, service militaire, etc.) et les postes de formation à temps partiel sont-ils gérés?

5. Effectifs

- 5.1 Quels sont les titres de compétence et les responsabilités exigés des enseignants des programmes d'enseignement?
- 5.2 Quelles sont les exigences en matière de soutien au personnel dans leur travail d'enseignant, par le programme d'enseignement et par le système d'éducation élargi?
- 5.3 Quelles sont les exigences en matière d'enseignement aux stagiaires pendant les stages cliniques?

6. Milieux de formation et ressources cliniques

- 6.1 Décrire les attentes envers les centres de formation dans les programmes d'enseignement. Comment ces centres sont-ils contrôlés pour obtenir une variété, un volume et une diversité des cas appropriés? Consulter la section 6.1 du document sur l'amélioration de la qualité.
- 6.2 Décrire les issues possibles si on détermine qu'un centre de formation ne convient plus aux besoins des stagiaires en médecine familiale.

- 6.3 Quelles sont les exigences en matière des soins d'urgence ou à l'extérieur des heures régulières que doivent offrir les stagiaires aux patients de médecine familiale? Dans quels contextes ces soins sont-ils offerts?
- 6.4 Quelles sont les exigences en matière des soins prénatals, pernatals et postnatals que doivent offrir les stagiaires aux patients de médecine familiale?
- 6.5 Quelles sont les exigences en matière des soins que doivent offrir les stagiaires aux patients de médecine familiale à domicile, en clinique externe, en milieu hospitalier et en établissement de soins de longue durée?
- 6.6 Quelles sont les exigences en ce qui concerne les installations physiques des sites de formation, y compris les outils de gestion de l'information?
- 6.7 Quels sont les critères en matière de communication et de technologies de l'information pour l'apprentissage et les soins aux patients dans les programmes de formation?
- 6.8 Décrire les attentes envers les stagiaires relativement aux activités de recherche pendant leur programme de formation.
- 6.9 Comment les spécialistes de l'enseignement participent-ils aux programmes d'enseignement et quelles sont les exigences relatives à cette participation?
- 6.10 Quelle est la politique relative aux expériences de formation à l'extérieur du programme d'accueil du stagiaire, que ce soit dans son pays ou à l'étranger?

7. Évaluation du processus de formation

- 7.1 Quels sont les mécanismes requis pour évaluer les issues de chaque programme de formation? (Section 7, document sur l'amélioration de la qualité)
- 7.2 Quels sont les mécanismes utilisés pour évaluer l'efficacité du système de formation dans son ensemble?
- 7.3 Décrire la participation des intervenants relativement aux résultats de l'évaluation des programmes de formation.

8. Gouvernance et administration

- 8.1 Quelle est la structure de gouvernance requise ou acceptée des programmes de formation et quelle est l'autorité responsable? Souligner en particulier le rôle des organisations de médecine familiale et des médecins de famille dans cette gouvernance.
- 8.2 Comment la réussite du programme de formation est-elle reconnue et quelle est l'autorité responsable?
- 8.3 En plus de la formation en médecine familiale, existe-t-il des sous-spécialités définies de la médecine familiale au sein des programmes de formation? Prière d'énumérer ceux-ci, le cas échéant, ainsi que les titres en découlant et l'autorité responsable de la reconnaissance de ces titres. Les exemples peuvent varier d'un pays à l'autre, mais peuvent comprendre les soins palliatifs ou la médecine d'urgence.
- 8.4 Quelles sont les exigences en matière de gestion et d'amélioration de la qualité de chaque programme de formation? Comment sont-elles mises en oeuvre? Existence-ils des mesures formelles de résultats? Le cas échéant, prière de préciser.

9. Renouvellement continu

- 9.1 Décrire comment le Collège ou l'autorité participe à l'examen et à la mise à jour de la structure, du rôle et de la qualité des programmes de formation.

9.2 Quelles études ou données ont contribué à l'examen des programmes postdoctoraux au cours des 5 dernières années?

9.3 Quels critères soutiennent la réponse de chaque programme de formation aux besoins de la société ainsi qu'aux derniers renseignements et aux meilleures pratiques en matière d'enseignement médical?